

Réf: Dossier 311818

Avis de constitution

SOCIETE « NGOGE CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN Bingerville quartier ESIE, Lot 163,
Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NGOGE CONSTRUCTION »

Objet : CONSTRUCTION IMMOBILIERE - LOTISSEMENT -
VENTE DE BIENS IMMOBILIERS - TRAVAUX PUBLICS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Bingerville quartier ESIE, Lot 163,
Ilot 21

Dirigeant(s) M NGOAN GEORGES JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04735 du 13/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28298/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

